

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 Février 2017

\*\*\*\*\*

		Prés.	Abs exc.	Abs			Prés.	Abs exc.	Abs
Ludovic BUISSON	Maire	X			Bruno CARPENTIER	CM	X		
François LAURENT	Adj	X			Ghislaine ROGER	CM	X		
Christine DAVAL	Adj	X			Stéphane CARRERAS	CM		X	
Jean-Paul COMBE	Adj	X			Jean AUBERT	CM	X		
Irène CARRERAS	Adj	X			Pierre BEAU	CM	X		
Ludovic POYET	CM	X			Cindy DUBIEN	CM		X	
Stéphanie BOUCHARD	CM	X			Antoine GUIRAUD	CM	X		
Nicolas ROLLAND	CM	X			Secrétaire élu pour la séance : Monsieur François LAURENT				
M. Stéphane CARRERAS donne pouvoir à Mme Christine DAVAL									
Mme Cindy DUBIEN donne pouvoir à Mme Ghislaine ROGER									
Sur Convocation du Maire en date du 20 février 2017									

Le compte-rendu du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2017 est adopté à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR

- Travaux Route de St Just : Choix des entreprises pour le lot n°3
- Divers

### TRAVAUX DE REFECTION DE RESEAUX HUMIDES ET D'AMENAGEMENT DE VOIRIE ROUTE DEPARTEMENTALE N°97 ET RUE DU TEINTURIER

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une consultation a été lancée en vue de la passation d'un marché de travaux pour la Réfection des réseaux humides et l'aménagement de voirie sur la Route Départementale N°97 et la Rue du Teinturier.

Lors de la réunion d'appel d'offres du jeudi 26 janvier 2017 à 17 h en Mairie, le rapport d'analyse des offres a été présenté aux membres de la commission.

A l'issue de la présentation, Le lot n°1 concernant les travaux d'assainissement et d'Eau Potable et le Lot 2 essais de réception ont été attribués en conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2017.

Concernant le lot n°3, les membres de la commission ont souhaité engager une négociation avec les entreprises soumissionnaires du lot c'est-à-dire le Groupement STAL TP/CARRIERES VIAL, EIFFAGE, EUROVIA, COLAS.

Cette négociation a porté sur le prix et le délai global d'exécution.

Le Bureau d'Etudes F2i (Maître d'œuvre) a sollicité ces quatre entreprises afin qu'elles transmettent une nouvelle offre négociée avant le jeudi 2 février 2017 à 16 h.

Les quatre entreprises ont répondu dans le délai imposé en adressant un mail à F2i avec les éléments demandés.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le lot n°3 est constitué d'une tranche ferme + tranches conditionnelles 1 et 2 :

Tranche conditionnelle 1 : Marquage résine

Tranche conditionnelle 2 : Aire de Stationnements

- Option 1 : Plus-value pour Bordures parement granit
- Option 2 : Plus-value pour Revêtement trottoir enrobé grenailé teinte claire

Le Conseil municipal décide de retenir pour ce lot la tranche ferme + tranches conditionnelles 1 et 2.

L'estimation du coût des travaux pour le lot 3 s'élève à 284 730.00 € HT.

### **Notation et Classement des Offres : tranche ferme + tranches conditionnelles 1 et 2**

#### **Prix :**

L'offre Groupement STAL TP/CARRIERES VIAL est moins disante : 206 738.14 € HT soit 60/60

L'offre EIFFAGE arrive en seconde position : 208 671.60 € HT soit 59.44/60

L'offre EUROVIA arrive en troisième position : 219 190.72 € HT soit 56.59/60

L'offre COLAS arrive en quatrième position : 256 570.95 € HT soit 48.35/60

#### **Pertinence et qualité du mémoire :**

EIFFAGE, COLAS, Groupement STAL TP – CARRIERES VIAL, EUROVIA : 30/30

#### **Délai d'Exécution :**

1- EIFFAGE et Groupement STAL TP – CARRIERES VIAL : délai de 6 semaines soit 10/10

3- COLAS et EUROVIA : délai de 7 semaines soit 8.57/10

#### **CLASSEMENT PONDERE**

Le classement pondéré en fonction des 3 critères de sélection que sont le prix (60%), la valeur technique (30%) et le délai (10%) est le suivant :

#### **Tranche ferme + tranches conditionnelles 1 et 2 :**

1 – Groupement STAL TP – CARRIERES VIAL : **100/100**

2 – EIFFAGE : **99.44/100**

3 – EUROVIA : **95.16/100**

4 – COLAS : **86.92/100**

Où cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre du Groupement STAL TP – CARRIERES VIAL pour un montant de 206 738.14 € HT correspondant au lot n°3 composé d'une tranche ferme + tranches conditionnelles 1 et 2 avec un délai d'exécution de 6 semaines.

Ont signé au registre tous les membres présents,

CERTIFIE,

Fait à SAIL-SOUS-COUZAN, le 27 février 2017

Le Maire,  
Ludovic BUISSON

